homme courageux, mais ce n'était pas un révolutionnaire implacable, car, à neuf heures, lorsque les soldats de la ligne commencèrent à mettre la crosse en l'air, il me sauta au cou et me dit en m'embrassant (et ici toute la sensibilité de l'homme se révèle) : « Tu vois, Landeck, la commune triomphe » sans une goutte de sang. » Complétement impuissant, Crémieux ne tarda pas à trouver bien lourd le fardeau que les circonstances lui avaient imposé. Son beau-frère, M. Molina, et deux de ses amis essayèrent de l'y soustraire en l'emmenant hors de Marseille dans la nuit du 28 au 29 mars; mais, le lendemain, Crémieux revint à Marseille. Le 4 avril, le général Espivent faisait bombarder la préfecture, qui tomba en son pouvoir. Crémieux parvint à s'échapper, mais il fut arrêté, traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort le 28 juin 1871. Vainement sa jeune femme, dont il avait trois enfants, et plusieurs personnes qui savaient combien il était inoffensif firent d'actives démarches auprès de la commission des grâces pour obtenir une commutation de peine. Le 30 novembre suivant, à deux heures du matin, on le transféra de la prison Saint-Pierre au fort Saint-Nicolas, et on lui apprit que l'heure fatale était arrivée. Il répondit simplement : « Je montrerai comment on meurt. » Conduit au Pharo, lieu de l'exécution, il mit pied à terre et, suivi de deux gendarmes, il se dirigea d'un pas ferme vers le poteau. Après un court entretien avec le rabbin qui l'accompagnait (il appartenait à la religion juive), il alla se placer devant le poteau, repoussa le bandeau dont on voulait lui couvrir les yeux et déclara qu'il voulait regarder la mort en face. Après avoir enlevé son pardessus, son paletot et son gilet, s'adressant aux hommes du peloton d'exécution, il les pria de viser au cœur et d'épargner la tête : il ne voulait pas que sa famille ne recueillît qu'un cadavre défiguré. Alors, debout, les yeux fixés sur le peloton, il s'écria : « Allons, feu! vive la République! » et il tomba foudroyé.

* **CRÉMONE**, ville d'Italie, sur le Pô, ch.-l. de la province de son nom; 31,000 hab. Il La province a 339,595 hab.

CRÉNAU s. m. (cré-no). Cage à poulets ronde et bombée, dans le Dauphiné.

CRÉNÉE, Lapithe tué par Dryas, aux noces de Pirithoüs.

CRENEL s. m. (kre-nèl). Ornith. Nom vulgaire d'un oiseau aquatique, qu'on voit sur le lac de Genève.

CRENNEVILLE (François FOLLIOT, comte DE), officier autrichien, né à Oldenbourg en 1815. Fils d'un général de cavalerie, qui mourut vers 1840, il entra vers l'âge de quinze ans à l'Académie militaire de Vienne et passa de là à l'École maritime de Venise. Un an plus tard, il était nommé lieutenant dans un régiment d'infanterie, et il atteignait le grade de capitaine en 1837. Il fut ensuite nommé chambellan du roi Ferdinand et conserva ce poste jusqu'en 1848. A cette date, il fut nommé major, puis successivement lieutenant-colonel et colonel. Il prit part, en 1849, à la campagne d'Italie et fut chargé du commandement de Livourne, place déclarée en état de siége. En 1853, il commandait les troupes d'occupation de la Toscane. Il était alors général-major. En 1855, il fut chargé d'une mission diplomatique à Paris; mais il ne séjourna pas longtemps en France, et il prit, en rentrant sur le territoire autrichien, le commandement des troupes du duché de Parme. Deux ans plus tard, il fut nommé feld-maréchal lieutenant et commanda en cette qualité un corps d'armée pendant la guerre de 1859, dans laquelle l'Autriche eut à lutter contre la France et l'Italie coalisées.

Après la paix, il fut nommé commandant supérieur de l'armée et aide de camp de l'empereur François-Joseph.

En 1863, M. de Crenneville fut nommé commissaire du gouvernement auprès de la diète de Transylvanie. Il assista, comme aide de camp de l'empereur, à l'entrevue qui eut lieu en 1863 entre François-Joseph et le roi de Prusse, Guillaume.

Pendant la guerre de 1866, guerre qui fut si fatale à l'Autriche, le comte de Crenneville ne joua qu'un rôle effacé. Au lendemain de la lutte, l'emploi d'aide de camp de l'empereur, commandant supérieur de l'armée, fut supprimé et remplacé par un bureau de chancellerie militaire. M. de Crenneville reçut comme compensation le poste de grand chambellan de la cour.

Créole (LA), opéra-comique en trois actes, livret de M. Albert Millaud, musique de M. J. Offenbach; représenté aux Bouffes-Parisiens le 3 novembre 1875. L'action se passe au temps de Louis XIV. Le commandant Adhémar de Feuilles-Mortes veut marier Antoinette, sa pupille, à son neveu René, le mousquetaire. Antoinette est aimée de Frontignac, l'ami de René. Pendant que le commandant est en pleine mer, Rene presse le mariage de son ami avec Antoinette, car il a laissé à la Guadeloupe l'objet de ses amours, la belle créole Dora. Adhémar revient brusquement et ramène à son bord la maîtresse de son neveu. Comment lui annoncer que ses ordres d'hyménée ont été méconnus? Dora se charge d'obtenir son consentement en s'emparant d'une lettre de Duguay-Trouin, qui contient un avis important, et en ne la remettant à Adhémar qu'à la condition qu'il approuvera le double mariage. Sur ce livret peu intéressant, M. Offenbach a brodé une musiquette dénuée de toute originalité; ce sont toujours les mêmes phrases écourtées et jetées dans le même moule rhythmique. Le deuxième acte a été le mieux accueilli; la villanelle : *Je croyais que tu m'aimais*, chantée au clavecin par Antoinette, a quelque peu le caractère archaïque, mais l'accompagnement en est bien pauvre. La romance de Dora : *Il vous souvient de moi, j'espère*, est monotone, et ses couplets : *Si vous croyez que j'a m'amuse*, sont d'aussi mauvais goût que le duo d'amour qui les suit. La chanson créole ne vaut guère mieux. M. Offenbach persiste dans des enfantillages qui ont fini par fatiguer le public, tels que des répétitions de mots et de syllabes. Ici, c'est un chœur sur les paroles : *René, René, René, René*; là, c'est : *Je t'aim', t'aim', t'aim', t'aim'*; ailleurs, c'est : *Qui? qui?* plus loin, c'est : *Coco*. Dans le dernier acte, la chanson des *Dames de Bordeaux* a été bissée. Distribution : Dora, Mme Judic; René, Mme Van-Ghell; Antoinette, Mme Luce; le commandant, Daubray; Frontignac, Cooper; Saint-Chamas, Fugère.

* **CRÉON**, bourg de France (Gironde), ch.-l. de cant, arrond. et à 23 kilom. S.-E. de Bordeaux par le chemin de fer; pop. aggl., 874 hab. — pop. tot., 1,085 hab.

* **CRÉON**, roi de Corinthe, fils de Thoas ou de Sisyphe, ou encore du Thébain Ménœcée. Il donna sa fille Créuse en mariage à Jason, au préjudice de Médée, et périt dans l'incendie de son palais, allumé par la terrible magicienne. » Autre roi de Corinthe, à qui Alcméon confia l'éducation des enfants qu'il avait eus de Manto. » Roi de Thèbes et père de Mégare, qu'il donna en mariage à Hercule. Il fut par Lycus, qui s'empara de ses États en l'absence d'Hercule; mais le héros revint et vengea sa mort. » Fils d'Hercule et de la Thespiade Eumidé.

CRÉPELAGE s. m. (kré-pe-la-je). Action du moissonneur qui coupe les tiges de blé avec la faucille dite volant.

CRÉPELEUR s. m. (kré-pe-leur). Moissonneur qui fait le crépelage.

CRÉPELINE s. f. (kré-pe-li-ne — rad. *crêpe*). Etoffe légère dont on garnit les chapeaux de dame.

CRÉPEUR s. m. (kré-peur — rad. *crêper*). Celui qui crêpe les étoffes.

CRÉPIN (François), botaniste belge contemporain. Après avoir professé pendant plusieurs années la botanique à l'École d'horticulture de Gendbrugge, près de Gand, il a été nommé directeur du jardin botanique de Bruxelles et membre de l'Académie royale de cette ville. Outre des mémoires, on lui doit un certain nombre d'ouvrages, notamment : *Manuel de la flore de Belgique* (1860, in-12); *Notes sur quelques plantes rares ou critiques de la Belgique* (1863-1866, in-8°); l'*Ardenne sous le rapport de sa végétation* (1863, in-8°); *Petites annotations à la flore de Belgique* (1864, in-8°); *Primitiæ monographiæ rosarum* (1869-1875, in-8°).

Crépin (AFFAIRE), procès criminel qui fit beaucoup de bruit en 1862, à Lyon, et dont les débats mirent en évidence un curieux type d'avare qui avait été empoisonné par ceux à qui il avait légué toute sa fortune. Jean Crépin, la victime, avait entrepris à Lyon un commerce de bonneterie dans lequel il avait su gagner quelque argent. A mesure qu'il voyait grossir ses économies, l'amour de l'argent se développait en lui, et, pour en amasser davantage, il réduisait le plus possible ses dépenses, mangeant peu, ne renouvelant presque jamais ses effets d'habillement, menant enfin presque la vie d'un mendiant, même lorsqu'il était parvenu à posséder vingt-deux maisons dans la ville de Lyon, sans compter des rentes sur l'État qu'il avait achetées en 1848, au moment où les cours étaient le plus bas, et qui faisaient monter sa fortune à plus de 1,500,000 francs. Il fabriquait lui-même ses chaussures; son logement était placé sur le derrière d'une maison obscure, où il couchait dans une alcôve infecte, tandis qu'une vieille servante qu'il avait avec lui, et à qui il imposait une vie aussi mesquine que la sienne, couchait dans une soupente au-dessus de son alcôve. Cette servante étant tombée malade en 1847, Pierre-Benoît Favre, suisse de la paroisse de Saint-Georges, et sa femme conçurent le dessein de gagner les bonnes grâces de Crépin, dans l'espoir de se faire donner une part de son bien. La femme Favre commença par lui offrir ses services gratuitement, et même elle lui apportait de temps en temps des mets que Crépin acceptait sans jamais proposer de les payer. Bientôt elle eut avec lui des relations intimes, et quand elle se crut bien assurée du pouvoir qu'elle avait pris sur son esprit, elle l'amena adroitement à faire un testament dans lequel il lui léguait 400,000 fr. Un peu plus tard, les époux Favre décidèrent Crépin à venir demeurer avec eux, et, pour y parvenir, la femme Favre s'entendit avec son beau-frère Chorel pour simuler une attaque nocturne contre Crépin, à qui elle fit croire que des neveux, avides de son héritage, avaient voulu attenter à sa vie. Le vieil avare, se laissant de plus en plus circonvenir par les époux Favre, en vint bientôt à faire un nouveau testament par lequel il leur donnait toute sa fortune. Alors ils n'eurent plus qu'un seul désir, celui de le voir mourir le plus tôt possible; mais comme il continuait toujours de se bien porter, quoiqu'il eût près de quatre-vingt-dix ans, la femme Favre promit 100,000 francs à son beau-frère Chorel pour qu'il l'aidât à empoisonner Crépin au moyen de substances narcotiques, telles que des infusions de têtes de pavot. Après la mort du vieillard, ses héritiers naturels voulurent faire prononcer la nullité du testament, comme ayant été obtenu par captation; mais ils furent déboutés de leur demande. Alors Chorel voulut se faire donner les 100,000 francs qu'on lui avait promis. Il eut bien de la peine à obtenir le payement d'un premier billet de 5,000 fr., et, quand il fut convaincu qu'on se jouait de lui, il se laissa aller à dire une partie de la vérité sur la mort du vieux Crépin. Ses paroles furent répétées et bientôt la justice en eut connaissance. Le 16 avril 1862, on arrêta les époux Favre, ainsi que leur complice Chorel. Après des débats qui excitèrent vivement l'intérêt général, la femme Favre et Chorel furent condamnés à douze ans de travaux forcés; Favre en fut quitte pour cinq ans de reclusion. Les condamnés se pourvurent en cassation et Chorel publia un mémoire où il essaya de rétracter tout ce qu'il avait dit contre les époux Favre; mais la cour de cassation ne tint aucun compte du mémoire et rejeta le pourvoi de Chorel. Il fut facile aux héritiers de Crépin de faire annuler, pour cause d'ingratitude, le testament qui les déposséda, et, au lieu de profiter du scandale de son palais, allumé par la terrible magicienne, » Autre roi de Corinthe, à qui Alcméon confia l'éducation des enfants qu'il avait eus de Manto. » Roi de Thèbes et père de Mégare, qu'il donna en mariage à Hercule. Il fut par Lycus, qui s'empara de ses États en l'absence d'Hercule; mais le héros revint et vengea sa mort. » Fils d'Hercule et de la Thespiade Eumidé.

CRÉPELAGE s. m. (kré-pe-la-je). Action du moissonneur qui coupe les tiges de blé avec la faucille dite volant.

CRÉPELEUR s. m. (kré-pe-leur). Moissonneur qui fait le crépelage.

CRÉPELINE s. f. (kré-pe-li-ne — rad. *crêpe*). Etoffe légère dont on garnit les chapeaux de dame.

CRÉPEUR s. m. (kré-peur — rad. *crêper*). Celui qui crêpe les étoffes.

CRÉPIN (François), botaniste belge contemporain. Après avoir professé pendant plusieurs années la botanique à l'École d'horticulture de Gendbrugge, près de Gand, il a été nommé directeur du jardin botanique de Bruxelles et membre de l'Académie royale de cette ville. Outre des mémoires, on lui doit un certain nombre d'ouvrages, notamment : *Manuel de la flore de Belgique* (1860, in-12); *Notes sur quelques plantes rares ou critiques de la Belgique* (1863-1866, in-8°); l'*Ardenne sous le rapport de sa végétation* (1863, in-8°); *Petites annotations à la flore de Belgique* (1864, in-8°); *Primitiæ monographiæ rosarum* (1869-1875, in-8°).

Crépin (AFFAIRE), procès criminel qui fit beaucoup de bruit en 1862, à Lyon, et dont les débats mirent en évidence un curieux type d'avare qui avait été empoisonné par ceux à qui il avait légué toute sa fortune. Jean Crépin, la victime, avait entrepris à Lyon un commerce de bonneterie dans lequel il avait su gagner quelque argent. A mesure qu'il voyait grossir ses économies, l'amour de l'argent se développait en lui, et, pour en amasser davantage, il réduisait le plus possible ses dépenses, mangeant peu, ne renouvelant presque jamais ses effets d'habillement, menant enfin presque la vie d'un mendiant, même lorsqu'il était parvenu à posséder vingt-deux maisons dans la ville de Lyon, sans compter des rentes sur l'État qu'il avait achetées en 1848, au moment où les cours étaient le plus bas, et qui faisaient monter sa fortune à plus de 1,500,000 francs. Il fabriquait lui-même ses chaussures; son logement était placé sur le derrière d'une maison obscure, où il couchait dans une alcôve infecte, tandis qu'une vieille servante qu'il avait avec lui, et à qui il imposait une vie aussi mesquine que la sienne, couchait dans une soupente au-dessus de son alcôve. Cette servante étant tombée malade en 1847, Pierre-Benoît Favre, suisse de la paroisse de Saint-Georges, et sa femme conçurent le dessein de gagner les bonnes grâces de Crépin, dans l'espoir de se faire donner une part de son bien. La femme Favre commença par lui offrir ses services gratuitement, et même elle lui apportait de temps en temps des mets que Crépin acceptait sans jamais proposer de les payer. Bientôt elle eut avec lui des relations intimes, et quand elle se crut bien assurée du pouvoir qu'elle avait pris sur son esprit, elle l'amena adroitement à faire un testament dans lequel il lui léguait 400,000 fr. Un peu plus tard, les époux Favre décidèrent Crépin à venir demeurer avec eux, et, pour y parvenir, la femme Favre s'entendit avec son beau-frère Chorel pour simuler une attaque nocturne contre Crépin, à qui elle fit croire que des neveux, avides de son héritage, avaient voulu attenter à sa vie. Le vieil avare, se laissant de plus en plus circ-

histoire (1840-1841, 4 vol. in-8°), qui a eu plusieurs éditions; *Histoire des traités de Clément XIV et de leur exécution, publiée sur des documents officiels et inédits* (1849, in-8°); *Histoire religieuse, politique et littéraire de la compagnie de Jésus, composée sur des documents inédits et authentiques* (1844-1846, 6 vol. in-8°), avec portraits et autographes; *Clément XIV et les jésuites* (1847, in-8°), livre dans lequel il se prononce naturellement en faveur des jésuites; *Défense de Clément XIV et réponse à l'abbé Gioberti* (1847, in-8°); *Histoire du Sonderbund* (1850, 2 vol. in-8°); *le Pape Clément XIV, deux lettres au Père Theiner* (1853, 2 vol. in-8°), *Scènes d'Italie et de Vendée* (1853, in-12); l'*Église romaine en face de la Révolution* (1859, 2 vol. in-8°); *Simples récits de notre temps* (1860, in-8°); *Rome et le vicaire savoyard* (1861, in-8°); *Histoire de Louis-Philippe d'Orléans et de l'orléanisme* (1863, 2 vol. in-8°); *Mémoires du cardinal Consalvi* (1864, 2 vol. in-8°), avec introduction et notes; *Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé* (1866, 2 vol. in-8°); *Bonaparte, le concordat et le cardinal Consalvi* (1869, in-8°).

CRÉTINEUX, EUSE adj. (kré-ti-neu, eu-ze — rad. *crétin*). Qui tient du crétin.

* **CREULLY**, bourg de France (Calvados), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kilom. N.-O. de Caen, sur une colline dont la Seule baigne le pied; pop. aggl., 863 hab. — pop. tot., 920 hab.

CREUS ou **CREUZ** (cap de), situé à l'extrémité N.-E. de l'Espagne. C'est le point le plus oriental de la Péninsule et le plus occidental du golfe du Lion. Les anciens l'avaient nommé *Aphrodisium promontorium*.

* **CREUSE** (DÉPARTEMENT DE LA). — D'après le recensement de 1876, la population de la Creuse est de 278,423 hab. Le département forme 3 sénateurs et 5 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il fait partie de la 12e région, territoriale et 24e brigade de cavalerie, dont le quartier général est à Limoges. Guéret est une subdivision de région dépendant de la 23e division d'infanterie (quartier général à Limoges) et de la 46e brigade. Il y a à Guéret un dépôt de remonte.

Le département de la Creuse appartient à la 16e inspection générale des ponts et chaussées.

* **CREUSE**, Nalade, fille de l'Océan et de la Terre. Epouse de Pénée, dont elle eut Hypsée, les Lapithes, et Stilbé, amante d'Apollon.

CREUSEMENT s. m. Action de creuser. — adv. D'une façon creuse, chimérique.

* **CREUSET** s. m. — Moll. Genre de mollusques, comprenant les espèces munies d'une lame en forme d'entonnoir.

CREUSOT s. m. (kreu-zo). Bot. Nom vulgaire d'une espèce de pezize disposée en entonnoir.

* **CREUSOT** ou **CREUZOT** (LE), ville de France (Saône-et-Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. d'Autun; pop. aggl., 21,000 hab. — pop. tot., 22,800 hab. Houillères, hauts fourneaux, forges, aciéries et ateliers de construction. L'usine forme comme une ville à part. Le touriste ne connaît peu de coup d'œil plus émouvants que celui de cette immense usine, dit l'auteur d'une *Notice sur le Creuzot*, où ses bruits retentissants, ses feux qui éblouissent, son va-et-vient continuel d'ouvriers. Puis, si vous pénétrez dans l'intérieur, vous n'osez faire un pas, de peur de vous heurter à des masses de fonte en fusion, d'être enlacé dans les milles courroies qui serpentent sur votre tête, d'être broyé par les machines qui se meuvent par centaines à vos côtés. » V., pour les détails, l'article que nous avons consacré à ce centre industriel, au tome V du *Grand Dictionnaire*, p. 506.

* **CREVASSE** s. f. — Artill. Dégradation des bouches à feu en arrière de l'emplacement du projectile.

* **CRÈVECŒUR**, bourg de France (Nord), cant. et à 8 kilom. de Marcoing, arrond. et à 7 kilom. S. de Cambrai, sur la rive droite de l'Escaut; pop. aggl., 2,054 hab. — pop. tot., 2,378 hab. Débris de constructions romines.

* **CRÈVECŒUR**, bourg de France (Oise), ch.-l. de cant., arrond. et à 45 kilom. N.-O. de Clermont; pop. aggl., 1,972 hab. — pop. tot., 2,189 hab.

CREVÉE s. f. (kre-vé). Troupe nombreuse d'oiseaux, de bêtes qu'on chasse, etc. » Terme qui s'emploie surtout dans les environs de Genève.

CREVETTIÈRE s. f. (kre-vè-tiè-re — rad. *crevette*). Filet qui sert à prendre les crevettes, espèce de havenesche.

CREWE, petite ville d'Angleterre, dans le comté de Chester; 20,000 hab. Elle tire toute son importance des vastes usines qu'elle contient. L'établissement qui, pourrait-on dire, compose la ville tout entière a été fondé par George et Robert Stephenson et est connu sous le nom de The Crewe Works. Ce sont les ateliers de construction du London and North Western Railway. Six mille ouvriers y sont employés à construire ou à réparer les deux mille locomotives qui sont toujours en service sur le plus long des chemins anglais. Il y a toujours, en moyenne, deux cent vingt locomotives en réparation aux ateliers.

On emploie aux ateliers de Crewe une variété extraordinaire d'outils spéciaux, parmi lesquels il faut mentionner plusieurs machines destinées à essayer la résistance des matériaux employés. Pour l'essai du fer destiné aux essieux, une petite machine soumet cémental à une rapide série d'efforts de torsion, jusqu'à ce qu'il y ait rupture. Le nombre de ces torsions, enregistré par un compteur, sert d'indication sur la valeur du fer. Comme exemple de l'attention que l'on prête dans cet établissement aux plus petits détails de dépense, on peut citer une machine qui fonctionne dans les ateliers où l'on travaille le cuivre, dans le but de séparer le fer qui peut se trouver dans la tournure et la limaille de cuivre. Cette machine consiste principalement en une courroie munie de petits aimants, qui passe au milieu de la limaille de cuivre et enlève naturellement tout le fer qui s'y trouve. On voit également aux Crewe Works un grand nombre de machines-outils pour faire des têtes de rivets, raboter, mortaiser le fer, etc. Nulle part la main-d'œuvre n'a été aussi soigneusement remplacée par le travail mécanique, toutes les fois que la chose a été possible.

Cri du peuple (LE), journal politique quotidien, qui parut du 22 février au 11 mars 1871, puis du 21 mars au 23 mai 1871. Il avait pour rédacteur en chef Jules Vallès, et pour rédacteurs ordinaires : Pierre Denis, Casimir Bouis, Henri Verlet, Vermersch, A. Breuillé, Henri Bellenger, J.-B. Clément, A. Gouillé. Il eut en tout 83 numéros.

Le premier numéro contenait un article de Vallès intitulé : *Paris vendu*, et dans lequel, après avoir maudit ceux qui avaient livré Paris aux Allemands, il s'écrie : « Entendez-vous? La sociale arrive! Elle arrive à pas de géant, apportant non la mort, mais le salut. Elle enjambe l'espace, vole par-dessus les ruines, et elle dit : Malheur aux traîtres! malheur aux vainqueurs! Vous espérez l'assassiner! Essayez! »

Plus tard, Vallès semble vouloir défendre le système de la modération et de la liberté de la presse absolue et illimitée; il trouva qu'on avait eu tort d'empêcher le *Gaulois* et le *Figaro* de reparaître. Mais le journal revint bientôt à ses premières violences, et, quelques jours avant l'entrée dans Paris des troupes de Versailles, il disait : « L'armée de Versailles peut tenter l'assaut et démolir les remparts. Mais qu'elle sache bien que Paris est décidé à tout et que les précautions sont prises. Paris vaincra, ou, s'il succombe, il engloutira les vainqueurs dans une catastrophe épouvantable. Dernier avis aux bombardeurs! »

CRIASUS, fils d'Argus et d'Evadné. Il succéda à son père sur le trône d'Argos.

CRIBELLE s. f. (kri-bè-le). Echin. Syn. de LINCKIE.

* **CRIBLEUR, EUSE** adj. — s. f. Agric. Machine qui sert à cribler le grain.

* **CRIBRIFORME** adj. — s. m. Anat. *Os cribriforme*, Se dit de l'os ethmoïde.

CRI-CRI s. m. (kri-kri). Petit instrument avec lequel les enfants produisaient un bruit de même nature que celui des castagnettes.

— **Encycl.** Cet instrument était composé d'une lamelle d'acier tordue et enchâssée dans une monture en cuivre. Quand on presse cette lamelle entre le pouce et l'index, l'acier ploie, et puis, reprenant sa tension primitive, il fait entendre un son semblable à celui des castagnettes, mais beaucoup plus aigu.

Ce petit instrument fit son apparition à Paris, sous un soleil caniculaire, en août 1876, en même temps que cette insipide chanson qui s'appelait l'*Amant d'Amanda*.

Pendant plus d'un mois, le *cri-cri* déchira les oreilles des Parisiens, nuit et jour, sans trêve ni relâche. Un instant on craignit que cette épidémie ne s'acclimatât chez le peuple le plus spirituel du monde. Dans l'*Illustration*, Philibert Audebrand nous menaçait d'une éternelle *cri-cri-manie* : « Le *cri-cri* tourne à la scie, à la persécution, au supplice. Faites un pas dans la rue; courez à vos affaires ou à vos plaisirs; restez chez vous, parlez, écoutez, lisez, écrivez, dormez : le *cri-cri*, devenu endémique, surgit tout d'un coup d'un ton impervu et vous torture le tympan. On vient d'en découvrir l'inventeur; c'est un Anglais. Le découvrir, cela ne suffirait être suffisant. En bonne justice, cet homme devrait être pendu haut et court à Tyburn en expiation de son crime. Le *Times* nous disait hier que, dans l'ivresse de son succès, ce beau génie projetait de venir faire un tour triomphal à Paris.

» A cette nouvelle, D... s'est écrié :

» Il viens nous voir! soit. Préparez des » couronnes et de la poudre insecticide. »

Naturellement, le *cri-cri* fut chansonné, et au supplice du *cri-cri* s'ajouta le refrain d'une chanson idiote.

Il y eut également une revue de fin d'année, jouée aux Folies-Marigny et qui s'appela : les *Cris-cris de Paris*.

CRILLON (Marie-Girard-Louis-Félix-Rodrigues BERTON DES BALBES, duc DE), général français, né à Paris le 15 décembre 1782, mort vers 1860. Il était membre de la famille illustrée par le compagnon de Henri IV. Il quitta très-jeune encore la France et n'y revint qu'avec Louis XVIII, c'est-à-dire à la suite des Prussiens et des Russes (1814). Il entra à cette époque dans les mousquetaires gris, sortit de France pendant les Cent-Jours, puis devint en 1816 colonel du 2e régiment d'infanterie légère. Pendant la guerre d'Espagne (1823), il commanda l'avant-garde et s'empara de San-Lucar et d'Algésiras. Il fut, à la suite de cette campagne, nommé maréchal de camp. M. de Crillon hérita en 1820 du titre de duc et de la dignité de pair de France. Il siégea à la Chambre des pairs et s'y montra plus modéré que bon nombre de ses collègues, qui rêvaient la restauration complète de l'ancien régime. Lorsque Charles X fut tombé sous le poids de ses fautes, il accepta le gouvernement nouveau, continua de siéger à la Chambre des pairs et ne rentra dans la vie privée qu'au moment de la proclamation de la République (1848). Il avait épousé en 1806 Mlle de Mortemart, et il n'eut d'elle que des filles.

Crime (HISTOIRE D'UN), par Victor Hugo. V. HISTOIRE D'UN CRIME, dans ce *Supplément*.

Crimes de la guerre (LES), groupe de marbre, par M. Emile Chatemartouse. C'est un lendemain de nos désastres que l'artiste a modelé ce groupe pathétique; il a retracé d'une main fiévreuse les horreurs de l'invasion allemande; il a dénoncé avec une patriotique émotion les crimes commis par les vainqueurs... La force a triomphé; le droit succombe! Un vieillard enchaîné et expirant, une femme violée, un enfant tué, victimes innocentes de l'invasion, sont groupés sur un monceau de ruines, où l'on distingue les tables de la loi brisées, des tonnes défoncées par les obus, des corniches de palais que lèche la flamme de l'incendie, des arbres coupés avec leurs branches chargées de fruits... Le vieillard est assis au milieu, les mains derrière le dos, le torse et les pieds nus, le cou meurtri par une corde, la tête renversée en arrière, la chevelure et la barbe en désordre, les yeux demi-clos et n'ayant plus de regard, la bouche entr'ouverte et exhalant vers le ciel un dernier cri : « Justice! » Impuissant à protéger les faibles créatures qui sont près de lui, le malheureux succombe sous le poids des douleurs qu'il ne peut venger, bien qu'il ait eu sur celui de sa propre infortune. En lui a été frappée la sereine majesté du père de famille; sa couronne de cheveux blancs n'a pas imposé aux barbares! Près de ce martyr de la patrie, plus auguste encore dans son accablement qu'un conquérant dans son triomphe, une jeune femme s'est réfugiée; sa chemise déchirée, ses chastes épaules mises à nu et, mieux encore, sa prostration et le mouvement de sainte pudeur par lequel elle cache son visage, nous révèlent durant quel sinistre affront. Ses beaux bras, dont elle aimait à faire une chaîne si douce au vaillant époux qu'elle-même a d'ailleurs exhorté à défendre le pays, sont tordus, puisés et frissonnants, sur les genoux de son vieux père. Tout en elle proteste, frémit et sanglote. La Chasteté outragée n'a jamais eu de plus touchante image. L'enfant, atteint par une balle en pleine poitrine, est étendu sur une tombe entr'ouverte : la Vie, tranchée dans sa fleur, a rejoint la Mort, troublée dans son silence.

» Ce groupe si pathétique est modelé avec une remarquable ampleur, a dit M. Marius Chaumelin. L'ensemble a un caractère robuste et énergique. Certains détails ont de l'élégance et de la grâce : le corps de la femme, par exemple, a des lignes d'une souplesse extrême; celui de l'enfant est d'une forme très-vraie et très-ressentie dans sa délicatesse... Au reste, s'il est des sculpteurs qui, pour l'habileté, pour le métier, soient supérieurs à M. Chatrousse, nous n'en connaissons pas qui aient un sentiment plus poétique. » M. Francis Aubert, dans le journal la *France*, n'a pas apprécié moins élogieusement cette belle sculpture : « Ce groupe, qui a l'importance de composition du *Laocoon*, est admirablement pondéré; la figure principale le domine de toute la hauteur de son torse, ce qui donne à l'œuvre tous les avantages d'une grande simplicité, avantage dont la clarté, si chère à l'esprit français, n'est pas le moindre; ce buste attire d'abord le regard, et ce n'est qu'après l'avoir contemplé que l'on aperçoit la charmante figure qui s'y appuie. Cette partie de l'œuvre est exquise de pathétique, de vérité, d'élégance et de grâce. Le mouvement impétueux avec lequel la victime des soldats est précipitée vers le gouffre du vieillard se sent encore; elle n'a guère bougé de place; elle est restée la tête abîmée sur son bras étendu, et nous ne voyons rien de son visage; mais certainement il est inondé de larmes; elle sanglote, et ses belles épaules doivent de temps à autre être soulevées par un spasme Ce désespoir violent contraste infiniment avec celui de l'autre personnage, qui, comme il est naturel, tient plus de l'affaissement... Le torse du vieillard est d'un superbe modelé et porte, sans laideur, des traces de déformation sénile. La tête est extrêmement belle, ainsi que les cheveux et la barbe emportés par le vent d'orage; l'expression des sourcils et de la bouche est remarquable. La draperie est largement traitée; celle de la femme offre des accidents pleins d'intérêt. »

Ce groupe éminemment tragique, dont le modèle en plâtre a paru au Salon de 1874, a reparu, exécuté en marbre, au Salon de 1876; il a été acheté par l'Etat.

Crimée (HISTOIRE DE LA GUERRE DE), par M. Camille Rousset (Paris, 1877, 2 vol.). L'histoire de cette guerre n'avait pas été écrite jusqu'ici. On ne peut, en effet, citer ni pour l'histoire aux ouvrages spéciaux des généraux Totleben et Niel, qui se sont placés l'un et l'autre au point de vue purement militaire, à l'*Expédition de Crimée*, du baron de Bazancourt, et quelque intéressant que soit le récit du capitaine Fay, aide de camp du maréchal Bosquet, ce n'est là qu'un récit. L'histoire complète, méthodique des opérations du siége restait à écrire. M. Camille Rousset, de l'Académie française, auteur d'une étude sur Louvois, a pensé qu'il y avait là une lacune à combler, et il a écrit sur ce sujet, d'autant plus intéressant que la guerre vient d'éclater une fois de plus entre la Russie et la Turquie, deux volumes que chacun voudra lire. Peut-être y avait-il un danger à choisir pour date paraître cet ouvrage, dédié au général Trochu, le moment où la question d'Orient menace l'Europe d'une complication générale; mais M. Camille Rousset a su éviter ce danger, et il n'a eu pour cela qu'à rappeler les sympathies que, jusqu'au dernier jour, se sont témoignées les Français et les Russes. Il prouve que, si des raisons politiques que nous n'avons pas à discuter avaient amené la guerre de 1855, les deux peuples n'étaient pas ennemis.

L'*Histoire de la guerre de Crimée*, de M. Camille Rousset, sera utilement consultée par ceux qui croient que le manque de préparation en 1870 n'a été qu'un accident unique dans l'histoire de l'armée sous le second Empire.

Comme en juillet 1870, rien n'était prêt, tout manquait au début de la guerre de Crimée. » Je n'ai pour chauffer mes navires, » disait le maréchal Saint-Arnaud, que le patriotisme de mes marins. » Il fallut aussi que le patriotisme des soldats remplaçât les vivres, les munitions.

En 1855 en Crimée, comme en 1859 en Italie, la France montra combien son état militaire était défectueux, incomplet. Il y avait la une double leçon qui pouvait nous éclairer, empêcher bien des revers. La leçon fut perdue, et plus tard, après nos désastres, des amis imprudents s'efforcèrent de rejeter la responsabilité des fautes commises sur le Corps législatif. Mais, en 1854 et en 1859, le Corps législatif n'avait refusé aucun crédit; cette Assemblée servile, toujours docile aux volontés du maître, avait aveuglément accordé tout ce qu'on lui demandait. Cependant, à ce moment, la guerre n'était pas mieux préparée qu'en 1870. Les nombreuses lettres du maréchal Saint-Arnaud, citées par M. Camille Rousset au cours de son ouvrage, le prouvent d'une façon évidente. Nous pouvons donner une raison plus sérieuse encore : en Allemagne, le grand état-major prussien, dans un ouvrage officiel, constata notre faiblesse. Mais tous ces avertissements furent perdus. Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, et la surdité de l'intendance française est depuis longtemps reconnue une maladie incurable.

Il serait superflu de parler longuement du talent de l'historien et du mérite de l'écrivain. M. Camille Rousset a depuis longtemps fait ses preuves sous ce double rapport, et ses livres, pour lesquels tous les documents officiels des archives ont été mis à contribution, sont classiques dans l'armée. La réunion des officiers notamment, cette création récente et heureuse, que M. Thiers a si puissamment encouragée, consacre dans son *Bulletin* de nombreux articles à leur analyse.

Dans l'*Histoire de la guerre de Crimée* de M. Camille Rousset, nous signalerons en terminant une innovation intelligente et qui ajoute au mérite de cette publication. L'ordinaire, dans les ouvrages militaires, l'auteur se croit obligé de joindre à la fin du volume des cartes explicatives qu'il faut déplier, non sans peine, pour suivre le récit. Dans son *Histoire de la guerre de Crimée*, M. Camille Rousset nous donne un atlas du format même de l'ouvrage, ce qui permet de chercher aisément sur les cartes les localités signalées dans le livre.

CRIMISUS ou **CRINISUS**, prince troyen, contemporain de Laomédon. L'époque était venue de livrer une jeune fille au monstre suscité par Neptune en punition du manque de foi de Laomédon, qui lui avait refusé le salaire promis pour avoir élevé les murs de Troie, et la fille de Crimisus étant en âge de tirer au sort avec ses compagnes, son père la fit disparaître en la livrant dans une barque au hasard des flots, puis, le temps du passage du monstre étant expiré, il se mit à la recherche de sa fille, qu'il ne put retrouver, et aborda en Sicile. Là, les dieux, touchés de son infortune et des pleurs qu'il répandait, le changèrent en fleuve et lui donnèrent en outre le pouvoir de se transformer à son gré. Il en usa pour surprendre des nymphes, entre autres Ségeste, qu'il épousa et dont il eut Aceste.

* **CRIN** s. m. — **Encycl.** *Crin végétal*. Aux diverses sortes de *crin* végétal que nous avons mentionnées au tome V du *Grand Dic*

tionnaire, il faut en ajouter une nouvelle, qui se fabrique en Algérie avec les feuilles du palmier nain. Ce palmier, appelé *duoms* en arabe, croît abondamment dans le Tell, et particulièrement dans les provinces d'Alger et d'Oran. Il existe en Algérie plusieurs usines où la fabrication de ce produit marche sur une grande échelle. On l'emploie dans l'ameublement pour remplacer le *crin* de cheval; on s'en sert aussi pour la confection des cordes, des paniers, et même pour en faire du papier.

CRINACUS, fils de Jupiter et père de Macarée. Il occupa le premier l'île de Lesbos.

CRINANTHÉMON s. m. (kri-nan-té-mon). Bot. Plante grasse ou bulbeuse.

CRINEUX, EUSE adj. (kri-neu, eu-ze — rad. *crin*). Qui a beaucoup de cheveux.

* **CRINIÈRE** s. f. — Agric. Portion laissée en friche et située au delà de la raie à laquelle aboutissent les sillons.

CRINIS, prêtre d'Apollon, aux temps mythologiques. Ayant négligé ses fonctions sacerdotales, il en fut puni par le dieu, qui envoya une multitude de rats ravager ses champs. Alors Crinis redoubla de zèle, et Apollon, lui pardonnant sa faute, détruisit lui-même les rats à coups de flèches, ce qui lui valut le surnom de Sminthée.

CRINO, femme de Danaüs, qui eut d'elle quatre filles, Callidice, Céléno, Hypérippe et Œmé. ‖ Fille d'Anténor. Elle figurait au milieu des captives troyennes, dans le tableau de Polygnote, à Delphes.

CRINOCÈRE s. m. (kri-no-sè-re — du gr. *krinon*, lis; *keras*, corne). Entom. Genre d'insectes hétéroptères, de la famille des coréens, démembré du genre mictis.

* **CRIOBOLE** s. m.— **Encycl.** L'immolation d'un bélier en l'honneur d'Atys, et aussi en l'honneur de la mère des dieux, Cybèle, était surtout un sacrifice expiatoire. Voici la description que nous en fait Prudence : On creusait une fosse dans la terre et on la recouvrait de planches percées de trous. Le grand prêtre revêtu de ses attributs sacerdotaux, et plus souvent la personne elle-même pour qui s'accomplissait le sacrifice expiatoire, descendait dans la fosse et recevait sur son visage et sur ses habits le sang de la victime qu'on immolait sur cette espèce de pont percé à jour. Dans cet état, et après l'enlèvement du corps de la victime, la personne sortait de la fosse et se montrait, toute couverte de sang, au peuple qui s'inclinait profondément; elle était dès lors réputée sanctifiée pour vingt ans.

Gruter parle d'un orateur qui, sous le règne de Valens, fut régénéré pour le restant de ses jours par cette sorte d'expiation.

CRIONTIUS, père de Lycomède, roi de Scyros.

CRIOPHORE adj. (kri-o-fo-re—du gr. *krios*, bélier; *phoros*, qui porte). Mythol. Surnom de Mercure, à Tanagre, en Béotie. Suivant la tradition, Mercure avait délivré Tanagre de la peste en portant un bélier sur ses épaules autour des murs de la ville. Le jour de la fête de Mercure, le mieux fait des jeunes gens de la ville accomplissait le même trajet, un bélier sur ses épaules.

* **CRIQUETOT-L'ESNEVAL**, bourg de France (Seine-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. N.-E. du Havre; pop. aggl., 871 hab. — pop. tot., 1,457 hab.

CRIQÛRE s. f. (kri-ku-re). Métall. Crique ou fissure dans le fer ou dans l'acier.

CRISAFULLI (Henri-François-Xavier-Pierre), auteur dramatique et romancier français, né à Naples en 1827. Il débuta dans la littérature par un drame en cinq actes, *César Borgia*, qu'il composa avec Devicque et qui, porté à l'Ambigu en 1855, fut reçu, appris et monté en huit jours. La pièce eut du succès et se joue encore en province. Les deux auteurs donnèrent l'année suivante, à l'ancien Cirque-Olympique, *Marie Stuart en Ecosse*, drame historique en cinq actes et douze tableaux. Ils firent représenter à ce même théâtre, en 1857, les *Deux Faubouriens*, drame populaire en cinq actes et huit tableaux, et le *Roi Lear*, drame en cinq actes et douze tableaux, tiré de Shakspeare. *Giroflé Girofla*, drame en cinq actes, joué à la Gaîté en 1858, obtint un demi-succès, malgré le talent que déploya Mme Doche dans le rôle d'une mère. *Esther Ramel*, comédie en trois actes, que Mlle Fargueil interpréta au Vaudeville en 1861, tomba presque à la première représentation. La mort de Devicque vint interrompre une collaboration qui fut plus heureuse à son aurore qu'à son couchant. M. Henri Crisafulli composa alors, en société avec M. Théodore Barrière, le *Démon du jeu*, comédie en cinq actes, qui réussit complétement au Gymnase en 1863, et qui mériterait d'être reprise à la Comédie-Française. Depuis, il a fait représenter sur les théâtres de genre et sur ceux des boulevards : en 1864, au Vaudeville, *M. et Mme Fernel*, pièce en quatre actes, avec Louis Ulbach; en 1865, au Gymnase, le *Passé de M. Jouanne*, comédie en quatre actes, avec Belot; en 1866, au Vaudeville, le *Fou d'en face*, comédie en un acte, avec Prével et Victor Koning; en 1867, à l'Ambigu, la *Chouanne*, drame en cinq actes et dix tableaux, avec Paul Féval; en 1868, au Vaudeville, les *Loups et les Agneaux*, comédie en cinq actes, avec Stapleaux; *Autour du lac*, comédie en un acte, avec Prével; en 1873, à l'Ambigu, le *Postillon de Fougerolles*, drame en cinq actes; la *Falaise de Penmarck*, drame en cinq actes; en 1874, au Théâtre-des-Arts, l'*Idole*, pièce en quatre actes, avec Stapleaux; en 1875, à l'Ambigu, l'*Affaire Coverley*, drame en cinq actes et sept tableaux, avec Adrien Barbusse; en 1876, à Cluny, *Lord Harrington*, comédie en cinq actes; le 13 mai, au Gymnase, l'*Hôtel Godelot*, comédie en trois actes. M. Henri Crisafulli a écrit beaucoup de romans et de nouvelles dans les journaux illustrés; il a publié en librairie : les *Invisibles de Paris* (5 vol.); la *Belle Rivière* (2 vol.); le *Roi Marthe* (1 vol.) et une traduction du hollandais : *Max have Laar* (2 vol.).

CRISENOY (Jules-Etienne DE), écrivain et administrateur français, né à Crisenoy (Seine-Inférieure) en 1831. A quinze ans, il entra à l'Ecole navale, devint aspirant, puis enseigne (1852) et se démit de ce grade en 1859. S'étant fixé à Paris, il collabora au *Journal d'agriculture pratique*, au *Journal des économistes*, à la *Revue contemporaine*, et publia en volumes divers écrits ayant particulièrement trait à des questions maritimes et coloniales. Lors de la guerre de 1870, M. de Crisenoy devint d'abord capitaine, puis chef de bataillon de la garde nationale de Paris, et il contribua à délivrer le gouvernement de la Défense nationale le 31 octobre 1870. Peu après, il fut attaché comme lieutenant-colonel à un régiment de marche et il combattit à Buzenval. Au mois de novembre 1871, M. Thiers le nomma préfet de l'Indre. Après la chute de cet homme d'Etat, M. de Crisenoy fut maintenu dans l'administration par le gouvernement de combat et envoyé comme préfet dans l'Aisne. Agent d'une réaction sans frein contre les idées libérales et la République, M. de Crisenoy se montra d'une modération relative. Après le vote de la constitution du 25 février 1875, il affirma son attachement aux lois constitutionnelles. Le premier ministère républicain qui arriva au pouvoir après les élections de 1876 conserva M. de Crisenoy, qui fut nommé préfet dans le département de Seine-et-Oise. Nous citerons, parmi ses écrits : la *Société de Saint-Vincent de Paul dévoilée* (1861, in-8°); *Etude sur l'organisation du crédit agricole en France* (1861, in-8°); les *Ordonnances de Colbert et l'inscription maritime* (1862, in-8°); l'*Ecole navale et les officiers de vaisseau depuis Richelieu* (1864, in-8°); la *Marine française au Corps législatif en* 1864 (1864, in-8°); le *Personnel de la marine militaire et les classes maritimes sous Colbert et Seignelay* (1864, in-8°); la *Campagne maritime de* 1692 (1865, in-8°); la *Liberté de l'industrie maritime et la puissance navale de la France* (1866, in-8°); *Exposition de* 1867. *Marine* (1868 in-8°); *Mémoire sur l'inscription maritime* (1870, in-8°), etc.

CRISPI (François), homme politique italien, né à Ribera (Sicile) en 1819. Il étudia le droit à Palerme, puis il alla exercer la profession d'avocat à Naples. Doué de la plus remarquable intelligence, il ne put voir sans la plus vive indignation l'abominable despotisme du roi Ferdinand II et se jeta avec ardeur dans le mouvement qui amena en 1847 l'insurrection de Sicile. M. Crispi, de retour à Palerme, prit une part active au triomphe de l'insurrection, que n'avaient pu terrifier les bombardements de Messine et de Palerme par les généraux de Ferdinand. Il fut élu député au Parlement sicilien et fit partie, comme secrétaire général de la guerre, du ministère formé par le gouvernement provisoire, ayant à sa tête Ruggiero Settimo. Le Parlement sicilien déclara Ferdinand déchu de toute autorité dans l'île ; mais celui-ci, après avoir fait massacrer par ses Suisses et par les lazzaroni les libéraux de Naples, porta tous ses efforts contre la Sicile, qui retomba sous son joug en 1849. Crispi dut quitter l'île pour échapper aux fureurs sanguinaires du tyran. Il se rendit en France, où il vécut obscurément pendant dix années. Toutefois, pendant ce temps, il n'avait pas cessé d'être en relation constante avec les patriotes italiens, notamment avec Garibaldi. Lorsque éclata la guerre d'Italie (1859), il jugea le moment venu de travailler à délivrer son pays. M. Crispi devint en quelque sorte l'âme de l'insurrection qui éclata en 1860 en Sicile, et le principal organisateur de l'admirable campagne des Mille qui, sous les ordres de Garibaldi, débarquèrent à Marsala le 11 mai 1860. M. Crispi suivit l'expédition en qualité de commissaire civil. Après avoir combattu comme un simple soldat, avec l'héroïque petite troupe, il arriva à Palerme, où il organisa le gouvernement pendant que Garibaldi achevait la conquête de l'île en battant les soldats du roi de Naples. Bien qu'ayant toujours professé les opinions républicaines, M. Crispi se montra favorable à l'annexion de la Sicile au royaume d'Italie sous Victor-Emmanuel. Doué d'une grande sagacité politique, il comprenait la nécessité de faire d'abord l'unité de l'Italie, et ne voyait que le roi de Piémont qui fût en situation de constituer cette unité. Ce qui levait ses scrupules, c'est que, chose rare, Victor-Emmanuel était à la fois un roi patriote et libéral, tout prêt à marcher de l'avant, d'accord avec la nation qui désirait ardemment se régénérer par la liberté. Elu à Palerme député au premier Parlement italien (1861), M. Crispi alla siéger à gauche dans les rangs de l'opposition qui, tout en reconnaissant la constitution, demandait des réformes administratives et financières et la liberté illimitée. Par son esprit politique et par son talent oratoire, il devint à la Chambre le chef de ce parti et il acquit une grande influence. En 1867, il se joignit à l'ancien tiers parti pour soutenir le cabinet Rattazzi. Il continua son opposition sous les cabinets Menabrea, Lanza-Sella, Minghetti. Avec le cabinet Depretis-Nicotera (1876), le parti libéral de gauche arriva enfin aux affaires, et M. Crispi fut élu président de la Chambre des députés (novembre 1876). Comme, à diverses reprises, il avait déclaré qu'il n'avait nullement l'intention d'attaquer la monarchie, Victor-Emmanuel lui envoya le grand cordon de la couronne d'Italie.

CRISTALLINITÉ s. f. (kri-sta-li-ni-té — rad. *cristallin*). Qualité de ce qui est cristallin.

* **CRISTALLISOIR** s. m. — Se dit aussi des bassins des salines dans lesquels les eaux laissent déposer le sel.

CRISTIANI (Lise), violoncelliste française, née vers 1828, morte à Novo-Tcherkask en 1853. Douée au plus haut degré du sentiment de l'expression et de l'harmonie, cette artiste s'acquit de bonne heure une belle réputation musicale. Avant vingt ans, elle avait conquis, à Copenhague, le titre et le brevet de première violoncelliste de la cour de Danemark, et mérité de l'enthousiasme des Suédois le surnom de la **sainte Cécile de France.** Après une courte excursion à Saint-Pétersbourg en 1847, elle s'était lancée résolûment en pleine Sibérie, avec son instrument, dont elle tirait des sons semblables à ceux de la voix humaine, une femme de chambre russe et un vieux pianiste allemand, qui remplissait auprès d'elle la double fonction d'accompagnateur et de protecteur. La confiante audace de la jeune virtuose fut payée des plus vives sympathies dans toutes les villes sibériennes. Elle y fut accueillie de la société officielle et des groupes d'exilés comme un oiseau chanteur, écho des terres aimées du soleil. A la fin de 1848, elle se trouvait chez les Bouriates, peuple nomade de la Sibérie orientale ; en mai 1849, elle quittait Irkoutsk et, poussée par sa nature aventureuse, se joignait à l'expédition qui allait à deux mille lieues de là prendre possession des bouches de l'Amour au nom du gouvernement russe. Embarquée avec la famille du général en chef sur la Léna, un des plus grands fleuves de l'Asie septentrionale, au commencement de juillet, elle gagnait Okhotsk, où l'*Irtish*, bâtiment de la couronne, la transportait à Petropaulowski, limite extrême de l'Asie et chef-lieu pour ainsi dire du Kamtchatka. Vers le 10 octobre, elle était en vue d'Ayane, près des bouches de l'Amour. Les fatigues endurées pendant ce long et pénible voyage minèrent sa santé. Elle revit l'Europe orientale et des climats plus doux que ceux qu'elle avait affrontés, mais sans retrouver ses forces et son insouciante ardeur. En 1853, étant à Vlady-Kaafat, petite ville fortifiée du Caucase, elle écrivait à des amies : « Partie à la fin de décembre 1848 et revenue à Kasan au commencement de janvier 1849, mon voyage a duré un an et vingt-cinq jours environ. J'ai parcouru plus de dix-huit mille verstes de route, un peu plus de cinq mille lieues de France; j'ai visité quinze villes de la Sibérie, dont les principales sont : Ekaterinenbourg, Tobolsk, Omsk, Tomsk, Irkoutsk, Kiachta, sur la frontière chinoise, Yakoutsk, Okhotsk, Petropaulowski et Ayane, aux bouches de l'Amour. J'ai traversé plus de quatre cents cours d'eau petits, moyens et grands, dont les plus considérables sont: l'Oural, l'Irtish, le Iénisséi, la Léna, l'Aldan, l'Amour, à son embouchure. J'ai fait tout ce chemin en brishka, en traîneau, en charrette, en litière, tantôt traînée par des chevaux, tantôt traînée par des rennes, tantôt par des chiens; quelquefois à pied, et plus souvent à cheval. J'ai aussi navigué pendant plusieurs centaines de lieues sur des fleuves qui avaient six ou sept cents lieues de cours, et, pendant plus de cinquante jours, sur l'océan Pacifique. J'ai reçu l'hospitalité parmi les Kalmouks, les Kirghiz, les Cosaques, les Ostiaks, les Chinois, les Toungouses, les Yakoutes, les Bouriates, les Kamtchadales, les sauvages du Shagalien, etc., etc. Je me suis fait entendre en des lieux où jamais artiste n'était encore parvenu. J'ai donné en tout environ quarante concerts publics, sans compter les soirées particulières et les occasions que j'ai pu trouver de faire de la musique pour mon propre plaisir. Tel est le bilan de ma téméraire entreprise. « Pierre qui » roule n'amasse pas de mousse, » dit un vieux proverbe; j'ai vérifié moi-même l'exactitude de ce dicton. J'ai la mort dans l'âme... je suis heureuse comme un galet en pleine tempête... mes douleurs croissent, mes forces diminuent; que devenir donc? » L'éternel linceul de neige qui l'environnait finit par lui donner « le frisson au cœur. » Elle arriva vers la fin de septembre 1853 à Novo-Tcherkask, chef-lieu de la province des Cosaques du Don, où sévissait alors le choléra · elle y succomba en quelques heures le 24 octobre. Les habitants de Novo-Tcherkask lui ont élevé par souscription un tombeau en fonte de fer. Le *Tour du Monde* de 1863 (1er semestre) en a donné le dessin et a reproduit le portrait de la jeune virtuose d'après une peinture de M. Couture. Il a publié en même temps sous ce titre : *Voyage dans la Sibérie orientale*, une série de notes extraites de la correspondance de Lise Cristiani (1849-1853).

CRISTOFORI (Pietro-Paolo), mosaïste italien, mort en 1740. On ne possède aucun détail sur la vie de cet artiste, qui acquit une grande célébrité. Cristofori exécuta notamment à Saint-Pierre de Rome des mosaïques admirables, représentant la *Sainte Pétronille* du Guerchin, son chef-d'œuvre; le *Baptême de Jésus-Christ* de Carlo Maratta et la *Communion de saint Jérôme* du Dominiquin.

CRISTOFORI (Bartholomé), facteur de clavecins italien, né à Padoue en 1683, mort en 1775. Il s'établit à Florence en 1710, y fonda une manufacture de clavecins et d'épinettes et devint facteur du grand-duc de Toscane. En 1711 ou, selon quelques auteurs, en 1718, Cristofori inventa le clavecin à marteaux, qui a été considéré, dit Fétis, comme l'origine du piano. Toutefois, son invention était oubliée quand on commença à fabriquer les pianos, dont l'usage s'est généralisé. Les Italiens ont célébré avec pompe son centenaire en 1875.

CRISUS ou **CRISSUS**, fils de Phocus et père de Strophius. Il fonda la ville de Crissa, en Locride.

* **CRITÉRIUM** s. m. — Sport. Course pour les poulains ou les pouliches de deux ans, ayant pour but de fournir quelques indices sur leur valeur future. La course où l'on admet à la fois les poulains et les pouliches prend le nom de Grand critérium.

CRITHÉIS, fille du chantre Mélanope et épouse de Phémius de Smyrne, dont elle eut Homère, d'après une *Vie d'Homère* attribuée à Hérodote.

Critique d'art (ESSAI SUR LA), par M. A. Bougot (Paris, Hachette, 1877, in-8°). Cet ouvrage est une thèse de doctorat. L'auteur, avec une lucidité remarquable, y traite des principes de la critique d'art, de sa méthode et termine en en retraçant l'histoire en France. C'est un sujet intéressant. La première partie du livre nous montre les rapports de la critique d'art avec l'esthétique et la technique. « L'art, dit M. Bougot, peut ignorer l'esthétique; l'artiste, par son sentiment propre, peut traduire, inventer, créer sans se connaître. Il n'en est point ainsi de la critique; la faculté qui la sert, ce n'est pas l'imagination, que tout examen refroidit et paralyse, c'est la raison, dont la clairvoyance augmente avec l'attention. Son procédé n'est pas la synthèse, mais l'analyse; son rôle n'est pas de toucher, mais d'expliquer. L'art cherche à garder son secret et se cache lui-même, s'il est possible, pour laisser agir sur nous l'idée dont il se fait l'interprète; la critique, au contraire, se propose de pénétrer le mystère. Quand un dessinateur a étudié sur le cadavre la position des os et l'intersection des muscles, son œil aperçoit mieux les accidents de la surface sur le modèle vivant; de même, le philosophe qui connaît les lois de l'imagination et les conditions de l'art se rend un compte plus exact et de la pensée qui a présidé au choix du sujet comme des détails et de la forme que cette pensée a revêtue. »

Les chapitres suivants traitent des rapports de la critique avec l'histoire de l'art, puis l'auteur aborde la technique et s'attache à prémunir le critique de ces deux défauts : négliger le fond pour s'attacher à la forme, ou la forme pour ne s'attacher qu'au fond. L'influence de la critique à cet égard sur l'art lui-même n'est pas niable, puisque les artistes sont sujets, suivant les époques, à ces mêmes travers, et que c'est à la critique de les en détourner. Celle-ci, par exemple, ayant de nos jours, par une sorte de tendance littéraire, donné toute la prépondérance à la forme, l'art aussi a versé de ce côté; le goût de l'effet, de la mise en scène, l'art décoratif, en un mot, a fait sacrifier le sens juste, la logique, la portée morale.

L'histoire de la critique d'art en France, qui termine ce volume, est pleine d'intérêt; l'auteur remarque, avec justesse, mais non sans surprise, combien il lui a fallu de temps pour naître et se développer; ce n'est qu'au XVIIe siècle qu'elle apparaît. Les chefs-d'œuvre de la Renaissance, vus à Rome par Rabelais, Montaigne, Du Bellay, n'avaient pas ému ces grandes intelligences; ni les uns ni les autres n'en ont soufflé mot. Cependant, on appréciait en France les travaux des grands artistes italiens; François Ier en faisait venir quelques-uns à grands frais; il achetait des Raphaël, des Léonard de Vinci; mais la critique n'était pas née, et nul ne songeait à analyser les sensations que fait éprouver un chef-d'œuvre. Au XVIIe siècle, ce sont les artistes eux-mêmes qui font de la critique; la correspondance de Poussin le montre raisonnant et analysant son art avec une précision remarquable. Puis les amateurs se disputent les meilleurs morceaux, les collections se forment, et alors apparaissent Félibien, Crozat, Mariette, dont les notices sont comme les premiers bégayements de la critique. Le XVIIIe siècle a un grand critique d'art, Diderot; M. Bougot lui reproche avec raison d'avoir jugé plutôt avec son sentiment qu'au nom d'une méthode quelconque, et de s'être laissé le plus souvent emporter par son enthousiasme. Il n'en est pas moins le fondateur de la critique d'art en France, et ses *Salons* constituent encore aujourd'hui une lecture attrayante. « Ce dont il faut le louer, c'est d'avoir donné dans ses *Salons*, non un système, non une théorie complète de la peinture, mais l'exemple d'une critique, sinon toujours méthodique, du moins attentive aux procédés des artistes, curieuse des effets et pleine d'admiration pour la puissance et les ressources de l'art. »

Critique philosophique (LA), publication hebdomadaire philosophique, politique, scientifique et littéraire. La *Critique philosophique*, fondée en 1872 par MM. Renouvier et François Pillon, est la suite, sous forme hebdomadaire, de l'*Année philosophique* parue en 1868 et 1869, et dont la publication avait été interrompue par les événements de 1870-1871. La *Critique philosophique* s'adresse à tous les esprits curieux des idées générales, des nouveaux horizons intellectuels, des controverses suscitées par les grands problèmes, des tendances et des directions de l'esprit moderne en tout ordre de spéculation. Le titre qu'elle a adopté marque le but en vue duquel elle a été fondée. Ce but, c'est d'embrasser avec le temps, dans des études critiques, tout ce qui dans les sciences relève véritablement de la philosophie, leur logique et leurs méthodes, leurs rapports entre elles, leurs principes et leurs théories les plus générales.

La *Critique philosophique* est sans lien d'aucune espèce avec l'enseignement officiel, avec les Facultés et les Académies. Elle n'a ni ambition ni crainte, et elle ne cherche en tout que la vérité.

La *Critique philosophique* s'applique à signaler tout ouvrage français de portée philosophique et à en faire un compte rendu qui est lui-même une véritable étude plus ou moins développée.

La doctrine philosophique, née de l'esprit du XVIIIe siècle et de la Révolution française, et dont les principes ont été posés par Kant, n'a pas d'organe plus autorisé que la *Critique*. Grâce aux hommes qui rédigent cette publication avec autant de conviction que de talent, la grande doctrine philosophique inaugurée par Kant se présente aujourd'hui dégagée des contradictions et des erreurs qui l'obscurcissaient à l'origine et qui avaient nui à ses progrès. Elle est comme renouvelée par une nouvelle analyse des lois de la pensée et des moyens de la connaissance, qui lui a donné ce qu'elle n'avait pas reçu de Kant, un caractère vraiment positif et une complète et harmonieuse unité systématique.

CRITIQUEMENT adv. (kri-ti-ke-man — rad. *critique*). Selon les lois de la critique.

CRITOBULE, amante de Mars, dont elle eut Pangée.

* **CRITOLAÜS**, fils d'Hicétaon et mari d'Aristomaque, fille de Priam.

CRITTENDEN (John-Jay), homme d'Etat américain, né en 1786, mort à Francfort en 1863. Son père, qui était fermier, lui fit étudier le droit. Après avoir exercé la profession d'avocat à Hopkinsville, il s'établit à Francfort, où il plaida avec beaucoup de succès. Elu député du Kentucky, il alla siéger à Washington, dans la Chambre des représentants, et vota avec les whigs. En 1819, il reprit sa place au barreau. Sous la présidence d'Adams, il fut nommé membre de la haute cour de justice; mais le Sénat refusa de ratifier sa nomination. Elu quelque temps après sénateur par le Kentucky, il fut appelé en 1841 au poste d'avocat général; mais il donna sa démission lorsque Tyler arriva à la présidence des Etats-Unis et siégea de nouveau au Sénat. Il se prononça contre l'annexion du Texas, contre la guerre avec le Mexique. En 1848, il proposa d'envoyer des félicitations à la France qui venait de proclamer la république. A la même époque, il fut élu gouverneur du Kentucky et, peu après, nommé par Fillmore avocat général, poste qu'il conserva jusqu'en 1853. Au Sénat, où il siégea ensuite, il s'efforça, bien que contraire à l'esclavage, d'empêcher un conflit sur cette question entre les Etats du Sud et ceux du Nord, et il proposa, comme moyen de conciliation, en 1860, de remettre en vigueur le compromis du Missouri, en vertu duquel il était interdit de s'immiscer dans les affaires particulières d'un Etat. En 1861, il renonça à la vie politique et retourna à Francfort, où il eut la douleur, avant de mourir, de voir commencer la grande lutte fratricide qui ensanglanta les Etats-Unis pendant plusieurs années.

CRIU-MÉTAPON, ancien cap de la Chersonèse Taurique. Quelques géographes pensent que c'est un des caps de la presqu'île au N. de laquelle s'élève Sébastopol. ‖ Cap de l'île de Crète (*Candie*), aujourd'hui cap *Crio*.

CRIUS, gouverneur de Phryxus, d'après Diodore de Sicile. Il accompagna son élève en Colchide, y fut sacrifié aux dieux, et sa peau fut suspendue aux murs du temple. Tel est, suivant quelques auteurs, le fondement du mythe du bélier sur lequel Phryxus traversa l'Hellespont. ‖ Un des Titans, époux d'Eurybie et père d'Astréus, de Pallas et de Persée.

* **CROATIE**, pays de l'Autriche-Hongrie; capitale, Agram. — En 1860, un parti se forma pour demander que la Croatie, l'Esclavonie et la Dalmatie constituassent un Etat particulier sous la souveraineté de l'empereur d'Autriche. Ce parti, dit « unioniste, » l'emporta à une faible majorité dans la diète réunie à Agram le 13 juillet 1861. Il avait à lutter contre le parti national autonome dont M. Strossmayer, évêque de Deakovar, était le chef. La diète refusa d'abord d'envoyer des députés au Reichsrath de Vienne, mais elle finit par y consentir à certaines conditions. En 1865, une députation formée de douze délégués fut envoyée à Pesth, avec mission de rechercher sur quelles bases une union étroite pourrait être contractée entre la Hongrie et la Croatie. Mais l'entente ne put se faire, et les délégués se retirèrent sans avoir obtenu aucun résultat. Cet échec eut une influence décisive sur l'attitude du parti unioniste; dans sa séance du 18 décembre 1866, la diète d'Agram adopta les trois propositions suivantes : 1° l'autonomie du royaume tri-unitaire doit être maintenue à tout prix; 2° le royaume tri-unitaire n'a ni droit, ni devoir, ni voie légale quelconque d'entrer dans la diète hongroise; 3° le royaume tri-unitaire est, en vertu de son droit public, engagé à se mettre en rapport direct avec la couronne relativement à son autonomie. Mais ce vote resta sans résultat, parce que le gouvernement de Vienne donnait alors toute son attention aux affaires de la Hongrie. A l'approche du couronnement de l'empereur François-Joseph à Pesth, le président du ministère autrichien, M. de Beust, recommanda au ban de Croatie de s'entendre avec les Hongrois et de former avec eux un compromis politique. La diète d'Agram fut convoquée et ouverte le 1er mai 1867; mais après de longs débats elle rejeta le projet d'union. Elle fut dissoute et le baron de Rauch fut nommé gouverneur de la Croatie. Des élections eurent lieu et une nouvelle diète s'assembla le 9 janvier 1868. Elle montra, dès ses premières séances, un esprit de conciliation qui faisait présager qu'elle finirait par consentir à ce que le gouvernement attendait d'elle; en effet, vers la fin de la même année 1868, l'union politique avec la Hongrie fut acceptée, et des députés croates furent nommés pour aller siéger au Parlement hongrois. Aujourd'hui, sur les 444 députés qui composent la Chambre hongroise, 34 représentent la Croatie et l'Esclavonie, et il existe un ministère spécial chargé de veiller aux intérêts de ces deux pays, qui comptent ensemble 1,846,150 habitants.

* **CROBYLE** s. m. — Aigrette sur le cimier d'un casque.

CROCALÉ, fille du dieu-fleuve Isménus et nymphe de la suite de Diane.

CROCÉ-SPINELLI (Joseph-Eustache), aéronaute français, né à Montbazillac, près de Bergerac, en 1843, mort dans le ballon le *Zénith*, le 15 avril 1875. Il fit ses études au lycée Bonaparte, fut reçu bachelier ès lettres et ès sciences et suivit les cours de l'Ecole centrale de 1864 à 1867. Pendant la guerre de 1870-1871, il servit comme garde mobile dans le 221e bataillon. M. Crocé-Spinelli avait inventé le vélocipède nautique et les plans roulants électriques, lorsqu'il s'éprit de la navigation aérienne, qui devait lui être si fatale. Il fit quatre ascensions en ballon. Voulant faire tourner au profit de la science les ascensions aérostatiques et étudier la constitution chimique et physique de l'atmosphère, il fit avec M. Pénaud, le 26 avril 1873, dans l'*Etoile polaire*, qui partit de l'usine à gaz de la Villette, un intéressant voyage aérien, pendant lequel ils s'élevèrent à une hauteur de 4,600 mètres et essayèrent des méthodes d'observation et des instruments. Le 22 mars 1874, il fit avec Sivel une nouvelle ascension pendant laquelle les voyageurs atteignirent une hauteur de 7,300 mètres. Pour remédier à la raréfaction de l'air, ils respirèrent de l'oxygène pur ou mélangé de gaz azote. A cette grande élévation, leur pouls marquait cent quarante pulsations; leurs faces étaient devenues très-rouges et leurs muqueuses presque noires; la température s'était abaissée jusqu'à 24° au-dessous de zéro, bien que la sensation de froid ne fût pas très-vive. Pendant ce voyage, Crocé-Spinelli et Sivel firent plusieurs observations intéressantes au point de vue météorologique. Ce fut pour compléter ces observations que Crocé-Spinelli fit avec MM. Sivel et Tissandier, dans le ballon le *Zénith*, deux nouvelles ascensions, la première les 23 et 24 mars 1875, la seconde le 15 avril 1875. Dans ce dernier voyage, les trois aéronautes atteignirent une hauteur de 8,000 mètres. Crocé-Spinelli tomba asphyxié, ainsi que Sivel; M. Tissandier s'évanouit. Quant il revint à lui, à 6,000 mètres, il trouva ses compagnons privés de sentiment. Quelque temps après, à quatre heures du soir, il jetait l'ancre au Nérault, commune de Ciron, près du Blanc (Indre), et constatait que ses compagnons étaient morts. Les obsèques de Crocé-Spinelli et de Sivel eurent lieu au milieu d'une affluence considérable. Une souscription publique, ouverte en faveur des familles de Crocé et de Sivel, produisit une somme de 91,948 francs 75 centimes, sur laquelle on préleva une somme pour constituer au père de Crocé-Spinelli une rente viagère de 2,500 francs.

CROCÉTINE s. f. (kro-sé-ti-ne — rad. *crocine*). Chim. Produit obtenu par le dédoublement de la crocine.

* **CROCHE** s. f. — Perche ou grappin de bois qui sert à maintenir les claies d'un parc à bestiaux, en Normandie.

* **CROCHER (SE)** v. pr.— Devenir crochu.

* **CROCINE** s. f. — **Encycl.** La *crocine* prend naissance lorsqu'on saponifie au moyen des acides étendus la polychroïte ou matière colorante du safran. La *crocine*, ainsi que la polychroïte dont elle dérive, est étudiée et décrite au mot SAFRAN, au tome XIV du *Grand Dictionnaire.*

On appelle aussi *crocine* la matière colorante des baies jaunes de la gardénie ou *gardenia grandiflora*. Pour l'obtenir, on écrase les baies et on les fait bouillir avec de l'alcool. On exprime, on filtre et on distille; puis le résidu est étendu d'eau, additionné d'hydrate d'alumine et abandonné pendant plusieurs jours. On filtre, on précipite par le sous-acétate de plomb. On lave le précipité et on le décompose par le gaz sulfhydrique. Après une suite d'opérations du même genre, on obtient, comme produit sec, une poudre d'un beau rouge, soluble dans l'eau et dans l'alcool. La solution aqueuse, étendue et bouillie avec les acides sulfurique et chlorhydrique faibles, donne un sucre incristallisable et de la crocétine, qui se dépose si les liqueurs ne sont pas trop diluées :

$$2C^{29}H^{42}O^{15} + 5H^2O$$

Crocine.

$$= C^{34}H^{46}O^{11} + 2C^{12}H^{24}O^{12}.$$

Crocétine. Sucre.

CROCKETT (James), célèbre dompteur anglais, né en 1820, mort à Cincinnati en 1865. Il apprit la musique, devint un habile corniste et fut attaché à un orchestre de Londres. Ayant appris que la contre-basse produisait un grand effet sur les lions, il entreprit d'expérimenter si le cor aurait sur eux la même influence et fit des essais, qui restèrent infructueux, sur les lions du Jardin zoologique. Crockett continua pendant quelque temps son état de musicien, puis il eut l'idée de se faire dompteur. Pendant un certain temps, on n'entendit plus parler de lui. Un beau jour, il se montra en public avec des lions qu'il était parvenu à apprivoiser. En 1863, il se rendit à Paris avec six lions et lionnes et donna au cirque Napoléon, puis au cirque de l'Impératrice des séances qui attirèrent la foule. Très-grand, portant toute sa barbe, il entrait dans la cage où étaient enfermés ses animaux, s'étendait sur eux, les faisait passer dans des cerceaux, leur tirait des coups de pistolet, mettait sa tête entre leurs mâchoires, etc. Il ne se tira pas toujours sain et sauf de ces exercices dangereux, bien qu'il parût inspirer à ses lions un grand effroi. En 1864, il quitta Paris pour retourner en Angleterre. L'année suivante, Crockett se rendit aux Etats-Unis. Il allait donner à Cincinnati une représentation lorsqu'il mourut subitement le 6 juillet 1865. On a publié sous son nom : *Mémoires de Crockett, suivis de la recette pour dompter les lions* (Paris, 1863, in-16).

CROCON, époux de Sésara et père de Méganire, femme d'Arcas, aux temps héroïques.

* **CROCQ**, bourg de France (Creuse), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. S.-E. d'Aubusson; pop. aggl., 699 hab. — pop. tot., 1,020 hab. C'est là que commença, en 1592, l'insurrection des Croquants. Aux environs, dolmen appelé la Pierre-Levée.

CROCUS, amant de Smilax. Il fut métamorphosé en pied de safran par les dieux, certains auteurs disent par Mercure, qui l'avait tué par mégarde en jouant au disque.

CRODO, idole des anciens Saxons, citée souvent avec Irminsul.

Croisade des dames (LA), opéra-comique en un acte, paroles françaises de M. Victor Wilder, musique de Franz Schubert; représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Fantaisies-Parisiennes, le 3 février 1868. Ce ne sera pas un des moindres titres de M. Martinet au souvenir des amis des arts que d'avoir fait représenter pour la première fois en France ce petit chef-d'œuvre de l'auteur du *Roi des Aunes*. La *Croisade des dames* a porté originairement le titre de la *Guerre domestique* ou les *Conjurés*. Le sujet a pu être suggéré par la pièce d'Aristophane, intitulée : *Lysistrata;* mais on n'y remarque aucune trace des obscénités qui rendent illisible la comédie de l'auteur grec. De braves chevaliers reviennent de la croisade. Les châtelaines, irritées par la longue absence de leurs maris, complotent de se venger en les déconcertant par la froideur de leur accueil; mais plusieurs des conjurées trahissent en secret leur serment, et la réconciliation devient bientôt générale. L'ouverture, quoique peu développée, est une page magistrale. Schubert est, à notre avis, supérieur à la plupart des compositeurs allemands dans l'art d'écrire pour les voix. Les chœurs, dans ce petit opéra, ont une sonorité magnifique. Belle harmonie au service d'idées originales, des formes variées d'accompagnement, un sentiment poétique et toujours conforme aux règles du goût le plus pur, telles sont les qualités maîtresses de François Schubert. On les retrouve toutes dans ce petit opéra. Nous recommandons aux amateurs, dans l'édition française publiée par M. Gérard, la lecture du délicieux lieder : *Hélas! verrai-je encore*, du morceau d'ensemble : *Seigneur, dans vos domaines*, l'ariette du baron Thrasybule : *Pour toi, j'ai souffert*, et le finale. Cet ouvrage a été chanté par MM. Geraizer, Laurent, Masson, Guyard, Mmes Decroix, Arnaud, Vois et Deneux.

* **CROISIC (LE)**, ville maritime de France (Loire-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kilom. de Saint-Nazaire, à l'extrémité occidentale de la presqu'île de Batz; pop. aggl., 2,129 hab. — pop. tot., 3,344 hab. L'heureuse situation de cette ville attire chaque année un grand nombre de baigneurs et d touristes.

CROISIER s. m. (kroi-zié). Chanoine de Sainte-Croix.

CROISILLE (LA), bourg de France (Haute-Vienne), cant. et à 11 kilom. de Châteauneuf, arrond. et à 44 kilom. de Limoges; pop. aggl., 203 hab. — pop. tot., 2,030 hab.

* **CROISILLES**, bourg de France (Pas-de-Calais), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. S.-E. d'Arras; pop. aggl., 1,561 hab. — pop. tot., 1,580 hab. Fabrique de sucre.

* **CROISILLON** s. m. — Garde d'épée ancienne.

CROIX, bourg de France (Nord), cant. et à 3 kilom. de Roubaix, arrond. et à 8 kilom. de Lille; pop. aggl., 1,619 hab. — pop. tot., 4,204 hab.

* **CROIX (SAINTE-)**, bourg de France (Ariége), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. N. de Saint-Girons, sur la rive droite du Volp; pop. aggl., 425 hab. — pop. tot., 1,698 hab. Importantes carrières de pierres calcaires.

* **CROIX-AUX-MINES (SAINTE-)**, ancienne ville de France (Haut-Rhin). Cédée à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, elle fait aujourd'hui partie de l'Alsace-Lorraine (cercle de Ribeauvillé); 8,810 hab.

Croix (FILLES DE LA), congrégation religieuse fondée en 1806 par Elisabeth Bichier des Ages, qui consacra une brillante fortune à l'établissement et à la prospérité de ce nouvel ordre, dont le besoin ne se faisait nullement sentir au sein de cette génération qui avait fait triompher les impérissables principes de la Révolution. La femme dévouée qui échangea ses titres nobiliaires contre l'humble nom de sœur Elisabeth, fille de la Croix, mit son œuvre sous la protection et la direction d'un vicaire général de Poitiers, André-Hubert Fournet, qui plaça lui-même le nouvel institut sous l'invocation de saint André; c'est pourquoi les filles de la Croix sont communément appelées sœurs de Saint-André. Cette congrégation fut autorisée par une ordonnance royale du 28 mai 1826 et approuvée par un bref du pape en date du 29 juillet 1867. Elle jouit donc de la double investiture légale et canonique.

L'ordre des Filles de la Croix fit de rapides progrès, et dès 1836 il se divisait en plusieurs provinces, dont les chefs-lieux, qui relèvent tous de la maison mère de La Puye, sont fixés à Paris (rue de Sèvres, 90), à Igon et à Ustaritz, dans les Basses-Pyrénées, enfin à Colomiers, dans la Haute-Garonne. La principale maison est celle de La Puye, misérable village enfoui au fond d'un trou du Poitou; on y arrive par Châtellerault ou par Poitiers. Malheur à l'imprudent qui s'aventurerait par la première route! il aurait à traverser un véritable désert de 28 kilom. de longueur ou de largeur, comme on voudra le prendre, aride, inculte, semé et hérissé de bruyères, et où les maisons hospitalières sont rares, attendu qu'il n'y en a d'aucune sorte, si nous en exceptons un petit village que l'on croirait accroché par un gros clou au flanc d'une colline qui semble vouloir barrer la route, à 12 kilom. de Châtellerault. Le principal noviciat est à La Puye (que le *Dictionnaire des communes* écrit Lappuie); deux autres sont établis dans les maisons provinciales d'Igon et d'Ustaritz. L'institut compte aujourd'hui environ 3,000 religieuses, réparties dans 370 établissements, dont 360 en France, 5 en Espagne et 5 en Italie. Les filles de la Croix se consacrent à l'enseignement, soit dans des écoles gratuites, soit dans des pensionnats payants; elles assistent aussi les malades pauvres à domicile. Elles font cinq sortes de vœux : obéissance, humilité, chasteté, etc.; vœux qui se renouvellent annuellement pendant cinq ans, à l'expiration desquels elles prononcent des vœux perpétuels. La supérieure générale réside à La Puye, quand elle n'est pas ailleurs, car les intérêts de sa congrégation l'obligent à d'incessants voyages qui effrayeraient le Juif errant. Il est vrai que celui-ci n'a pas eu, pendant plus de dix-huit cents ans, la ressource des chemins de fer et ne pouvait pas annoncer son arrivée par le télégraphe aux bons bourgeois de Bruxelles, en Brabant.

La règle à laquelle obéissent aveuglément les filles de la Croix est des plus sévères et bien faite pour décourager toute jeune fille (nous allions dire toute hallucinée) qui ne